

"Dire ce qu'on fait, faire ce qu'on dit"

SÉANCES du 15 DÉCEMBRE 2009

Des vœux très concrets



Tout simplement, Bonne Année !

A toutes les Carcanaises, à tous les Carcanais, mais aussi et désormais à tous les habitants de Lacanau et d'Hourtin, puisqu'ils écriront avec nous une partie de notre destin commun.

Nous l'aurons méritée, cette bonne année. Ne serait-ce qu'en regardant en arrière.

En 2009 en effet, les événements négatifs n'ont pas été de notre fait : nous ne sommes responsables ni de la tempête Klaus, ni de la crise financière mondiale aux multiples conséquences néfastes ressenties jusqu'ici.

En revanche, les événements positifs ont tous été le fruit de nos efforts, qu'il s'agisse de la très bonne saison touristique, née de multiples actions plus ou moins spectaculaires qui ont renforcé notre réputation flatteuse, qu'il s'agisse de la renaissance progressive mais bien concrète de notre forêt, ou qu'il s'agisse de la préservation générale, voire de l'amélioration, d'une qualité de vie qui fait notre fierté.

Ces efforts, cette constance, cette rigueur, ce sérieux, paient. Nos atouts ne sont pas comme ceux des jeux de cartes, obtenus par le hasard de la distribution ;

ils proviennent d'un long et patient travail, élaboré puis exécuté.

Il en va finalement de même pour notre Communauté de Communes. Elle aussi est le fruit de la patience et de la constance. Elle aussi présente pourtant des atouts nés des similitudes entre Lacanau, Carcans et Hourtin ; mais son apparente simplicité a naguère montré qu'elle pouvait se retourner contre elle, lorsqu'un tiers de ses membres traînait les pieds.

Depuis, des preuves indiscutables de son bon fonctionnement et surtout de l'excellent esprit insufflé par toutes et tous ont montré que la logique va triompher. Quelle logique ? Celle dictée par un principe unique et suffisant : la bienveillance mutuelle. L'intérêt bien compris de chacun appelle la réussite des autres, celle qui conditionnera pour une part sa propre réussite. Cette année, à Carcans comme à Lacanau ou à Hourtin, les vœux ont été partagés ; ils étaient sincères car inspirés non seulement par une sympathie née de notre grande proximité, mais aussi, disons-le sans détour, parce que nous avons tout à y gagner.

C'est ce que nous avons voulu dire à Monsieur le préfet d'Aquitaine, préfet de

Gironde, lorsqu'il est venu inaugurer le siège de la Communauté de Communes des Lacs Médocains, au cœur de notre Bourg. Il en était déjà presque convaincu : on ne choisit pas par hasard cet événement pour un premier déplacement officiel en Médoc...

Nous avons donc l'outil, le mode d'emploi et la volonté. Tout en conservant nos propres identités. Pas plus que nous, Hourtin et Lacanau n'ont l'intention de perdre ce qui fait leur charme et leur force.

Cette nouvelle dimension nous oblige. En effet, elle nous conduit à administrer la commune avec une rigueur sans faille. Aucun ne voudra être «le maillon faible» ! C'est cela, la nécessaire complémentarité, illustrée par le refus de toute concurrence stérile.

C'est pourquoi les vœux que nous exprimons en ces premiers jours d'une année majeure sont inspirés par des motifs forts. Le domaine public fera tout ce qui sera en son pouvoir pour que s'expriment les talents de chacun ainsi que les légitimes aspirations à une vie toujours meilleure.

Le monde change à grande vitesse. Nous nous adaptons. Sans reniement, sans renoncement. Avec beaucoup d'espoir et beaucoup de résolution. En 2009, l'année s'ouvrait sur une tempête. Cette année, elle s'ouvre sur un espoir raisonné et consacré. N'est-ce pas un signe encourageant ?...

A nouveau, Bonne Année ! Ensemble.

Henri SABAROT

*Maire de Carcans
Président de la Communauté
de Communes
des Lacs Médocains*

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2009

PRESENTS : Henri SABAROT, Eloïse CHARIOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Jean-François DARTIGUES, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Claude DALIER, Marie-Delhia DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Florence LABATUT, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT.

EXCUSES : Michel MOREAU (pouvoir à Robert DELIESSCHE).

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 2/10/2009, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du maire

1. dépenses pour lesquelles les crédits budgétaires étaient suffisants (réfection du chemin de Villeneuve, assainissement, canalisation et poste de refoulement) ; 2. signature d'un avenant d'utilisation de la Maison des Sports de Vague avec l'UCPA ; 3. modification de l'arrêté du Maire instituant une régie de recettes ; 4. acceptation de la convention avec le Conseil Général pour la mise en place d'un abri-voyageurs à Carcans Océan ; 5. modification de la régie d'avance créée dans le cadre de la structure jeunesse.

1. Budget Ville. DM N°3.

Prise en compte de mouvements comptables concernant divers travaux en cours (avenue de Maubuisson, ancienne mairie, agrandissement de l'école), frais d'études (maison des chasseurs, pistes cyclables), ainsi que le versement de la subvention à l'EPIC et l'encaissement de la dotation communautaire.

2. Budget Ville. Admission en non-valeur.

Renoncement à recouvrir des titres de recette impayés (insolvabilité, adresse erronée...).

3. Budget Ville. Affectation en Investissement.

L'acquisition de certains biens est considérée comme un investissement dès lors que leur durée de vie est suffisamment longue. C'était le cas de certains équipements tels que panneaux de signalisation, outillage, mobilier...

4. Budget Ville. Ouverture de crédits d'investissement.

Ouverture de lignes comptables destinée à l'acquisition de matériels (total 25.000 €), avant le vote du Budget

5. Budget des Services Commerciaux (camping, village de vacances). Crédits d'investissement.

Toujours sans attendre le vote du BP 2010, acquisition d'équipements, ainsi que travaux d'aménagement (réfection circuit électrique, agrandissement des locaux communs – valeur 135.000 €).

6. Budget des Services Commerciaux (camping, village de vacances). DM N°1.

Prise en compte d'ajustements de crédits (salaires de personnels, reversement de la taxe de séjour, paiement de la caution cuve de gaz...).

7. EPIC / Office de Tourisme. DM N°2.

Réajustement de crédits de fonctionnement.

8. EPIC / Office de Tourisme. Admission en non-valeur.

Perte de 45,73 € après redressement judiciaire d'un fournisseur.

9. Budget Ville. Reversements à l'EPIC.

Droits de mutation et taxe de séjour, soit 102.337 + 127.716 € La subvention prévue de 20.000 € n'est désormais plus nécessaire.

10. EPIC / Office de Tourisme. Dissolution.

La création d'un OT communautaire géré par la CCLM entraîne la dissolution de l'EPIC Office de Tourisme de Carcans. La Commune prend les dispositions relatives.

11. Complément de la Dotation Globale d'Équipement 2009. Aménagements à Maubuisson.

Les services préfectoraux ont fait savoir qu'une enveloppe complémentaire sur 2009 était susceptible d'être accordée pour l'opération avenue de Maubuisson – place du Pôle. En effet, l'objectif principal est de redonner l'espace aux piétons et aux cycles, tout en garantissant une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, conformément au label Tourisme et Handicap décerné au site.

Le coût prévisionnel des travaux, composé de 3 lots (terrassement-voirie-réseaux-sols + électricité-éclairage public + espaces verts-arrosage-mobilier) s'élève à 1.083.070 €HT, sachant que la subvention au titre de la DGE est plafonnée à 100.000 €HT. En outre, 180.000 € sont attendus de la Région Aquitaine et 29.505 du Département.

12. Maison de la Glisse. Diagnostic «solaire».

Dans le cadre des impératifs liés au développement durable, il est très souhaitable d'optimiser le coût de fonctionnement du patrimoine bâti. Ainsi, la Maison de la Glisse pourrait tirer son énergie de la ressource solaire. Un diagnostic préalable permettra d'identifier les besoins, d'optimiser le coût global et de rechercher la meilleure solution énergétique. Il devra être réalisé par un bureau d'études et peut faire l'objet d'une aide de l'ADEME de l'ordre de 80% du montant de l'étude et dans le cas d'une réalisation d'une solution solaire, d'une aide sur le montant de l'investissement de 40% plafonnée à 400 €HT le m² de capteurs solaires installés.

13. Après tempête Klaus. Subvention d'équipement.

Une délégation d'autorisation d'engagement a été allouée par l'Etat. Donc, celui-ci sera sollicité au taux de 40%, pour le remplacement à l'identique de quinze lanternes d'éclairage public. Dépense globale : 6.473,00 €HT.

14. Révision simplifiée du POS.

Le Plan d'Occupation des Sols doit désormais intégrer le secteur de l'ancienne ZAC de Maubuisson, réaménagé. Après avoir entendu le bilan de la concertation et enregistré l'avis favorable du commissaire enquêteur, ainsi que celui de la Commission Départementale des Sites, le projet de révision est approuvé.

15. Cession gratuite de parcelles.

Trois parcelles issues de l'ancienne voie ferrée (1.019 m²), son gratuitement cédée par le Département à la Commune.

16. Acompte de subventions aux associations locales.

Comme chaque année, les associations reçoivent la moitié de leurs subvention sans devoir attendre le vote du BP.

17 à 27. Tarifs publics 2010.

L'ensemble des nouveaux tarifs publics valables pour l'exercice 2010 sont consultables en mairie. Ils augmentent de 2%. Il s'agit : du restaurant scolaire, de la concession des domaines privés et publics communaux, des concessions nautiques et de plage, pour mouillage de bateau, des redevances de navigation sur le lac, des prêts de salle ou de tente, des photocopies et fax, des stationnements de camping-cars et de véhicule de vente foraine. En revanche, les tarifs 2010 Eau et Assainissement restent inchangés.

28-29. Contrat d'affermage Lyonnaise des Eaux. Eau et Assainissement.

Acceptation des deux avenants présentés par la Lyonnaise. A noter : un contrôle général des installations sera effectué par le délégataire.

30. Recensement de la population (du 21 janvier au 20 février).

Lire par ailleurs.

31. Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE).

La Commune souhaite conclure quatre de ces contrats.

32. CCLM. Modification statutaire.

Adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges, qui a vocation à assurer la neutralité budgétaire du transfert de compétences vers un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), tel que la Communauté de Communes des Lacs Médocains..

33. Enfouissement de réseau Basse Tension.

Demande d'inscription au programme 2010 pour l'enfouissement du réseau BT en centre-bourg (route de Bordeaux, dans la portion comprise entre la rue du Bécadey et la rue du Stade). Il s'agira de la 2^e tranche.

Dans le détail et avec la manière

Une salle de la Bugade copieusement remplie et très joyeuse a donné vendredi 8 janvier un second coup d'envoi à l'année 2010 avec les vœux du maire et de la municipalité.



Une tradition solidement ancrée dans le calendrier communal et désormais teintée d'intercommunalité puisque les maires des deux autres communes des Lacs Médocains, Jean-Michel David pour Lacanau et Christophe Birot pour Hourtin, conduisaient chacun une délégation fournie d'élus, scellant une fois de plus les liens géographiques, historiques et depuis peu administratifs qui nous unissent. On notait également la présence de Jean-Pierre Ferron, maire de Saint-Laurent-Médoc.

Les élus carcanais, étroitement mélangés à leurs homologues canaulais et hourtinais, ont fait cercle autour d'Henri Sabarot, qui, en sa double qualité de maire et de président de la CCLM, pouvait dès lors étendre ses vœux à toutes les rives des lacs.

Détaillant l'assistance, il notait tout d'abord que Carcans s'était enrichie d'une quarante-sixième association, reflet d'une évidente vitalité, mais aussi d'une diversité de services rendus à une population très attachée à sa qualité de vie. Quand on peut «pianoter» selon ses goûts ou ses besoins, sur une gamme aussi étendue d'associations sportives, culturelles ou ludiques, qui s'additionnent aux services d'origine administrative, on dispose d'un choix de proximité qu'aucune grande ville ne peut offrir. «Vivre au village», ce n'est dans ces conditions ni péjoratif ni handicapant.

Un trait d'union 2009-2010

Hasard malicieux, la récente création d'un service aux personnes âgées destiné à prévenir les chutes a permis à Henri Sabarot d'avoir un mot pour son épouse (présente dans son fauteuil roulant) qui a attiré la complicité bienveillante de l'assistance.

Plus sérieusement, la cérémonie des vœux ayant pour vocation de servir de trait d'union entre un exercice qui s'achève et celui qui commence, le maire a repris les événements significatifs de 2009, insistant sur ceux qui continueront encore longtemps d'exercer une influence. Ce fut exemplairement le cas avec la tempête Klaus qui, bien que moins ravageuse sur nos communes que celle de 1999, mit en lumière, si l'on peut dire, les insuffisances chroniques d'EDF. A propos de catastrophes naturelles, le maire ne craignit pas de mettre les pieds dans le plat en faisant état sans ambages de diverses rumeurs annonçant la fermeture du Centre de Secours de Carcans. La population fut invitée à la vigilance et, au besoin, à la mobilisation.

Heureusement, l'année écoulée n'a pas laissé que des souvenirs aigres-doux. Carcans, encore titulaire du Pavillon Bleu sur toutes ses plages, prétend désormais à l'appellation de Commune Touristique et a su présenter un bilan de la saison d'autant plus remarquable que le contexte était médiocre. Le camping muni-

cipal est là pour en apporter la démonstration.

La forêt, l'autre grand secteur économique local, offre sans conteste le meilleur visage que les événements récents pouvaient laisser espérer.

Travaux tous azimuts

Baromètre avéré de la vitalité d'une commune, les investissements d'équipement atteignent un haut niveau, avec réalisations passées ou à venir mêlées, la déviation courte de Maubuisson, la refonte de l'avenue de Maubuisson et de la place du Pôle, la restructuration en Pôle Jeunesse de l'ancienne mairie et du quartier attenant - trois classes supplémentaires, le RAM, la Bibliothèque, le très prochain City stade - la rénovation et l'agrandissement du Village Vacances à l'Océan, l'aménagement d'un parking poids-lourds au Bourg, ainsi que la création d'une Maison de la Chasse, auxquels s'ajoutent la réfection de la route de la Levade à Troussas et la tranche d'assainissement intéressant la route de Villeneuve. Sans omettre la signature avec le président du Conseil Général de la Convention d'Aménagement de Bourg, génératrice d'embellissement et de sécurité accrue.

Tout cela s'est traduit par un Budget qui pour la première fois, approche les 20 millions d'euros, un chiffre qui ne peut qu'inciter à la poursuite d'une politique rigoureuse.

Ombre et lumière

Le maire n'a pas laissé dans l'ombre les deux sujets «sensibles» de 2009, le vandalisme qui a ravagé l'école, un fait déplorable qui entraîne beaucoup de questionnement, ainsi que la «vraie-fausse» intoxication, toujours à l'école, qui a permis elle aussi de s'interroger sur la validité d'un principe de précaution poussé à sa limite, gaspillage inclus. Comme la colère, la peur est mauvaise conseillère ; l'infantilisation de la société ne vaut pas plus cher.

Enfin, toute modestie bien comprise, le maire se devait de rappeler que Carcans reçut la visite du directeur de cabinet du président de la République, le préfet Christian Frémont, venu lui remettre les insignes de la Légion d'Honneur. «Cet honneur, je l'ai reçu grâce à vous», commenta Henri Sabarot.

La «feuille de route» de 2010, dans le cadre déjà largement défini par le bilan 2009, verra Carcans se doter d'une résidence intergénérationnelle située, non pas dans un coin réservé aux personnes âgées, mais en plein cœur du Bourg, traduisant le lien entre les générations fort qui constitue un des crêdos de l'action municipale. Cet établissement vivra en harmonie avec les bonnes perspectives que l'on prête à l'EPAD de Lacanau.

Vers ceux qui souffrent

Outre les investissements cités plus haut, l'avenir se traduira par un rapprochement de la commune vers la barre plus que symbolique des 2.500 habitants. Cette insensible augmentation se fera par le bouchage des «dents creuses», espaces vacants que compte encore le Bourg. Comme à l'accoutumée, l'objectif est que Carcans ne perde rien de son identité. Quant aux perspectives intercommunales, le maire les aborde en page Une.

Après avoir rendu un hommage éloquent et détaillé au travail de l'équipe municipale, le maire a conclu par des vœux plus personnels en direction de tous ses concitoyens, avec une pensée appuyée pour «ceux qui souffrent», élargissant ses souhaits au périmètre de la Communauté de Communes, à la vive satisfaction des représentants hourtinais et canaulais. Quelques notes d'humour et quelques remarques déclenchant l'hilarité ont rappelé que l'on était à Carcans, un village où l'on peut commencer une année avec le sourire.

Les Carcanais se comptent



Du 21 janvier au 20 février 2010, six agents recenseurs sillonneront la commune.

Le recensement est une opération périodique qui permet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France, de mieux comprendre les évolutions qui affectent notre pays et, pour l'Etat, d'entretenir avec les Communes des relations fondées sur une réelle connaissance des besoins. Depuis 2004, afin d'obtenir une plus grande précision, les enquêtes ont lieu chaque année auprès d'une partie de la population.

L'enquête de recensement est préparée et réalisée par la Commune, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) organise et contrôle la collecte.

En 2010, la commune de Carcans est concernée par l'enquête de recensement et la participation de chacun est essentielle. C'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

La collecte démarrera le 21 janvier pour s'achever le 20 février prochain. Chaque foyer recevra la visite d'un agent recenseur. L'équipe chargée d'effectuer l'enquête sur Carcans est composée de six agents. Il s'agit de Mesdames et Mesdemoiselles Delphine MANOUVRIER (Zone 3), Valérie QUÉRILHAC (Zones 4 & 5), Clémence RIVERA (Zone 7), Ophélie LAGARDÈRE (Zones 1,2 & 6), Marlène HUNOLD (Zones 8, 11 & 12), et Monsieur Olivier MALATERRE (Zones 9 & 10).

Ces agents vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Tous seront munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel. En effet, les réponses collectées restent confidentielles. Elles sont protégées par la Loi. Elles sont remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2010.



Delphine
Manouvrier



Valérie
Quérilhac



Clémence
Rivera



Ophélie
Lagardère



Marlène
Hunold



Olivier
Malaterre

Zone 1 : Carcans plage - **Zone 2 :** Bonbannes - **Zone 3 :** La Zac - **Zone 4 :** Maubuisson (ouest) - **Zone 5 :** Maubuisson (est) - **Zone 6 :** Le Pouch - **Zone 7 :** Carcans Bourg (ouest) - **Zone 8 :** Carcans Bourg (nord est) - **Zone 9 :** Carcans Bourg (sud est) - **Zone 10 :** Ecarts sud - **Zone 11 :** Ecarts est + Berron - **Zone 12 :** Ecarts nord + Sainte Hélène de l'Étang

Découvrez l'informatique avec les CM2

En partenariat avec la bibliothèque municipale et à compter du 8 mars, les lundis, mardis et jeudis et pendant 6 semaines, l'école propose des séances d'initiation à l'informatique et à Internet animées par des élèves de CM2.

Pour plus d'information contacter la bibliothèque municipale au 05 56 03 90 36.

Piles, batteries = tri !

Certains métaux contenus dans les piles et batteries usagées peuvent nuire à notre environnement s'ils ne sont pas correctement traités en fin de vie. Par ailleurs, ces métaux peuvent être récupérés et recyclés utilement pour fabriquer de nouvelles piles et batteries ou participer à la fabrication d'objets de notre vie quotidienne. Nous avons donc tout intérêt à les récupérer. Les piles et les batteries usagées peuvent être déposées dans les bacs de collecte que vous trouverez à l'accueil de la mairie.



Questions diverses

- Véronique Feuillet demande des précisions sur l'état d'avancement du projet immobilier «Océan Panoramic» au Montaut (Maubuisson) ; le Maire informe que le porteur de ce projet a demandé le retrait de son permis de construire.
- L'immeuble La Palmeraie à Maubuisson devrait être livré avant le début de la saison.
- Christian Marboeuf indique que la nouvelle balayeuse a été livrée le 17 courant.